



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	375287	Numéro	T16816
Adresse du site	33, rue du Bourg Tibourg	Hauteur	(22.02m)
Bailleur de l'immeuble	Social : Logement Francilien	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/12/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/01/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/02/2018
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, Bouygues Telecom souhaite renforcer son équipement antennaire. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation d'une antenne couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 40°, 135° et 270°.		
Distance des ouvrants	3 m à 10m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	40° <3V/m 135° <3V/m 270° <3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+5
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer une antenne tube sur le bâtiment.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés à proximité de l'antenne masqués derrière un bardage. La zone technique ne sera pas visible depuis la rue
Hauteur antennes/sol	25.95m

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

	Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1	Ecole élémentaire Moussy	9 Rue de Moussy, 75004 Paris	16.5m	non	49.617m	1,1480
2	Crèche Moussy	2 rue Moussy 75004 Paris	4.5m	oui	91.287 m	0,0719
3	Ecole Primaire	44 rue Veille du Temple	13.5m	Non	126	0,0960
4	Crèche	21 rue des Blancs Mantreaux	16.5m	Non	147	0.2476
5	Ecole Maernelle	40 rue des Archives	16,5m	Non	134	0,0785

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



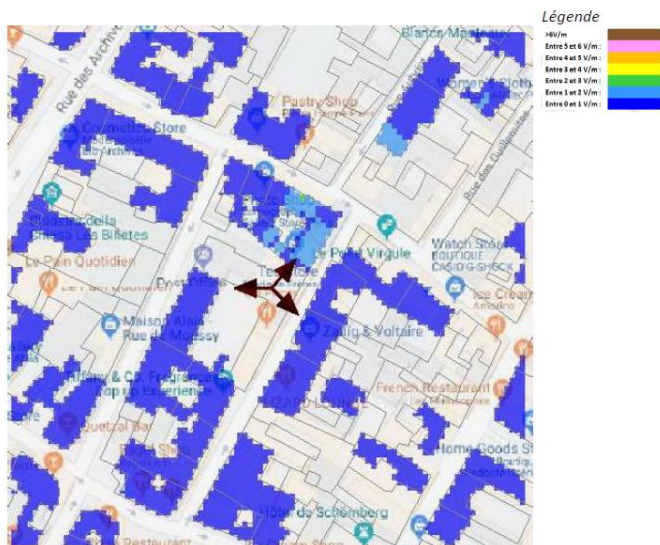
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

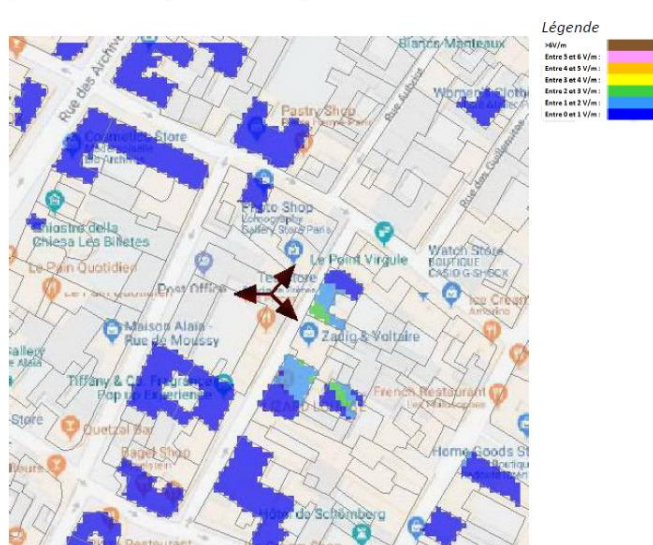
a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 135°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 135°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

b) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 40°	Azimut 135°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	19,5 m	22,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans l'Eps, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

